Clôture de la 1ère Conférence des Présidents d'Instances de Régulation Francophones

17 nov 2009

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a organisé, les 16 et 17 novembre 2009, à Marrakech, la 1ère Conférence des Présidents d'Instances de Régulation Francophones (REFRAM), qui a connu la participation de plusieurs instances de régulation de la communication audiovisuelle du monde francophone.

En ouverture des travaux, les discours de la Présidence sortante burkinabé, de la future présidence marocaine, du secrétariat exécutif français d'une part, et de l'Organisation Internationale de la Francophonie intervenant en tant que membre observateur et partenaire du REFRAM d'autre part, ont de concert mis l'accent sur l'héritage linguistique et culturel partagé par tous les membres du Réseau, porteur de valeurs universelles et d'une conscience particulière de l'importance de la diversité culturelle, tout en soulignant que l'autre élément de la spécificité de cette organisation tient à la matrice commune qui unit les modèles de gouvernance respectifs des secteurs médiatiques francophones, et dont l'essence consiste en l'attention particulière portée au rôle des contenus audiovisuels et des instances de régulation de la communication dans l'évolution de nos sociétés contemporaines.

Rappelant à ce sujet combien il devient de plus en plus complexe de réguler un paysage audiovisuel foncièrement reconfiguré du fait de la révolution numérique et de la mondialisation, les participants ont appelé de leurs vœux au renforcement des capacités de régulation des instances francophones, dont les missions tendent à se diversifier pour englober également les questions relatives à la concentration économique, qui constituent l'autre versant de la problématique de la préservation de la diversité culturelle face au phénomène de la standardisation et de l'uniformisation des contenus.

Au cours de la première journée, dense et riche en échanges, les interventions du CSA français, du CSA belge, du CSC burkinabé, du CSLC de la République du Congo et du CNC du Burundi se sont attelées à exposer une analyse concrète de leurs capacités et contraintes opérationnelles en matière

de régulation audiovisuelle, dont les principales conclusions convergèrent avec celles de l'étude réalisée avec le concours de l'OIF, sous le thème « La régulation des médias dans l'espace francophone : bilan et perspectives ». Par ailleurs, l'expérience marocaine en matière de préservation de la diversité culturelle a été mise en exergue lors de cette même journée, par le biais des présentations assurées par le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et par le Président Directeur Général du Pôle Audiovisuel Public.

Au terme du second et dernier jour de travail, dédié à la vie du Réseau, au cours duquel furent adoptés ces importants instruments que sont le Règlement Intérieur et la Feuille de Route 2010-2011, l'ensemble des participants se sont accordé à œuvrer pour que le REFRAM devienne rapidement un pôle majeur d'expertise, opérant en complémentarité avec les institutions homologues spécialisées en la matière et capable de renforcer les acquis de la société francophone de l'information et de la communication, notamment en termes de consolidation de l'Etat de droit, de promotion du pluralisme ainsi que de préservation de la dignité humaine et de la cohésion sociale.

Enfin, avant la clôture de cette 1ère Conférence des Présidents d'Instances de Régulation Francophones, s'est déroulé la nomination de la Vice-présidence belge et la passation de flambeau à la Présidence marocaine, et ce, après la validation, d'une part, des principales modalités d'action de la Feuille de Route 2010-2011, que sont l'organisation de conférence thématiques à intervalles réguliers et la mise en œuvre de programmes d'échanges professionnels entre instance membres et, d'autre part, des principales thèmes d'action de cette Feuille de Route, parmi lesquels figurent notamment la régulation de la communication en période électorale, le monitoring pour le suivi des programmes, la question du numérique ainsi que la diversité culturelle et linguistique.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B